

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du Baccalauréat professionnel ASSP, Exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap vivant en logement privé, individuel ou collectif.

Il exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Il travaille au sein d'associations, de collectivités territoriales, d'entreprises, auprès d'employeurs particuliers, de structures d'accueil et d'hébergement, d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.



Liberté
Égalité
Fraternité

Cité scolaire La Fontaine du Vé
Sézanne

Cité Scolaire La Fontaine du Vé

Avenue de la Fontaine du Vé

51120 SÉZANNE

Téléphone : 03 26 80 65 10

Mail : ce.0510053f@ac-reims.fr

Site Web

<https://college.fontaine-du-ve.com>

ENT

<https://cite-la-fontaine-du-ve.monbureaunumerique.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 18h



Collège La Fontaine Du Vé
Sézanne



Lycée polyvalent La Fontaine du Vé
Sézanne



Section
Enseignement
Professionnel

CITÉ SCOLAIRE
LA FONTAINE DU VÉ

Lycée Polyvalent

Bac Professionnel

ASSP



Accompagnement, Soins et
Services à la Personne

Présentation de la section ASSP

Quel rôle ?

Le titulaire du bac. Pro. ASSP exerce des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne, d'aide au maintien de la vie sociale, des activités de soins d'hygiène et de confort. Il peut être amené à exercer des activités de promotion de la santé, à élaborer des animations...



Quel profil ?

- Sens du contact
- Sens des responsabilités
- Discret et Courtois
- Soucieux de l'Hygiène

Domaines professionnels :

- Pôle 1 Soins-Biologie
- Pôle 2 Animation, Sciences Médico-Sociales, Accompagnement
- Pôle 3 Services à l'Usager, Nutrition

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Objectifs des PFMP :

- Mettre en œuvre des compétences et mobiliser les savoirs étudiés en formation et acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'usagers.
- Développer des compétences de communication.
- S'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles.
- Découvrir différents milieux de travail du secteur social et médico-social et de l'aide à domicile et d'en appréhender l'organisation et les contraintes.

Période de formation en entreprise :

22 semaines réparties sur 3 années de formation : 6 semaines en seconde, 8 semaines en première, 8 semaines en terminale.

Lieux d'accueil des stagiaires :

- Les établissements de santé publics ou privés.
- Les structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées.
- Les structures d'accueil collectif de la petite enfance, les écoles maternelles.

Quelles compétences ?

Les titulaires du baccalauréat professionnel ASSP exercent leurs activités :

- Dans le souci de la bienveillance des personnes.
- En respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels.
- Dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle.



Poursuite d'études :

BTS :

- Services Economie Sociale et Familiale.
- Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social.
- Analyse de Biologie – Médicale et Diététique

Diplômes d'état :

- Aide-Soignante
- Auxiliaire de Puériculture.
- Infirmier
- Moniteur éducateur
- Educateur spécialisé et Educateur de Jeunes Enfants